


Montreuil-sur-Maine

Sceaux-d'Anjou

Le Lion-d'Angers

Moulin de Varennes

Grez-Neuville



LEGENDE

- LIMITE DE LA COMMUNE
- LIMITE DE L'A.V.A.P.
- LIMITE DES SECTEURS DE L'A.V.A.P.
- MONUMENTS PROTÉGÉS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES
- BÂTIMENTS REMARQUABLES OU REPRESENTATIFS
- ARCHITECTURE D'ACCOMPAGNEMENT
- CONSTRUCTIONS RÉCENTES EN CENTRE ANCIEN
- PATRIMOINE ORDINAIRE
- ÉLÉMENTS DONT LA DÉMOLITION OU L'AMÉLIORATION SONT SOUHAITÉES
- PETIT PATRIMOINE - CROIX, PETITE CHAPELLE, PUIS, LAVOIR
- ESPACES BOISÉS OU PLANTÉS À ENTRETIEN OU À CRÉER
- ESPACE À TRAITER DE FAÇON NATURELLE ET PRIVILÉGIÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIR ET POUR L'AMÉNAGEMENT DE PARKINGS ARBRES
- ZONES D'EXPANSION DE BOURG PRÉVUES À COURT TERME
- ESPACE PUBLIC À AMÉNAGER
- CHEMIN PIÉTON À CRÉER OU À ENTRETIENIR
- AMÉNAGEMENT ROUTIER À PRÉVOIR MARQUANT LA CONTINUITÉ NORD-SUD
- MURS À CONSERVER OU À RESTAURER
- HAIES BOCAGÈRES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES À PRÉSERVER OU À CRÉER
- CORDES DE VUES À PRÉSERVER

COMMUNE DE THORIGNE-D'ANJOU

MAINE ET LOIRE
30 mai 2013

A.V.A.P.

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

Plan d'ensemble de la commune

1/5000